

Verser la taxe d'apprentissage au CIN ...

Levier de financement indispensable, la taxe d'apprentissage permet le développement et la concrétisation de 80 % de nos projets pédagogiques.

- ⚓ Pour assurer une formation de qualité, nous avons besoin d'outils pédagogiques modernes et efficaces : ouvrages, logiciels, matériel informatique, équipement audiovisuel, laboratoire de langues.
- ⚓ Pour assurer une formation pratique innovante, nous avons besoin d'outils pédagogiques performants et de moyens financiers pour des activités innovantes pour nos élèves.

Quelques actions réalisées grâce à vos dons

- ⚓ L'Armada de l'espoir 2014.
- ⚓ La participation de l'École des mousses au Record SNSM.
- ⚓ L'achat de tableaux interactifs.
- ⚓ L'achat de nouveaux équipements sportifs (tee shirt Mousses, tenues sportives).
- ⚓ Laboratoire EXAD Sciences.
- ⚓ L'achat de nouveaux matériels pour la formation militaire.

... Et devenez un de nos partenaires

Contribuez, via la Taxe d'Apprentissage, au développement des écoles du CIN et devenez **partenaire**.

Ce statut vous permet :

- ⚓ La rencontre de futurs professionnels de haut niveau : nos élèves.
- ⚓ L'invitation à des conférences, cérémonies militaires et visites du CIN.
- ⚓ L'association du nom de votre entreprise à une institution prestigieuse.
- ⚓ Une action valorisable en termes d'image et de communication.



Effectuer votre versement au profit du CIN

L'École des mousses et l'École de maistrance sont habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du barème :

- ⚓ Dans la catégorie A (niveaux 4 et 5 + Bac Pro),
- ⚓ Dans la catégorie B (par la règle du cumul).

Sur le bordereau de votre organisme collecteur (OCTA), indiquez impérativement «École des mousses» ou «École de maistrance» dans la rubrique intitulée «Reversement aux Écoles et aux CFA».

Sans cette indication, nous ne recevrons pas votre versement.

Retournez le bordereau de versement à votre OCTA

avant le 28 février.

Pour nous permettre de vous remercier et de faire le suivi de votre dossier, merci de nous retourner le bordereau de versement ci-joint.

TAXE D'APPRENTISSAGE ÉCOLE DES MOUSSES ÉCOLE DE MAISTRANCE

LIEU HISTORIQUE

FORMATION UNIQUE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS



Centre d'instruction
naval de Brest



Nous contacter

Adresse : BCRM Brest
CIN Brest - EDM et EDMo
Case courrier 300
29240 BREST Cedex 9



Tel : 02 98 14 89 25 - Responsable TA
02 98 22 27 05 - Secrétariat
Fax : 02 98 22 29 86
Email : cinbrest.etatmajor@marine.defense.gouv.fr

Internet : <http://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/ecoles-et-formations>



ÉCOLE DE MAISTRANCE

L'École de maistrance (EDM) forme depuis 1988 les officiers marins de la Marine nationale. Ces sous-officiers, spécialistes dans leur domaine, auront un rôle d'encadrant d'équipes et assureront leurs devoirs militaires.



L'École de maistrance en quelques chiffres :

- ⚓ Jusqu'à 800 élèves chaque année.
- ⚓ Agés de 18 à 25 ans, dont 15 % sont des filles.
- ⚓ 4 sessions de recrutement (janvier, mars, août et octobre).
- ⚓ 16 semaines de formation.
- ⚓ 3 axes principaux de formation : une formation maritime, une formation militaire et un enseignement général adapté.
- ⚓ 7 domaines d'activités pour 18 compétences et 26 spécialités proposées.



Programme complémentaire pour les maistranciers :

Cycle de conférences avec des personnalités du monde civil et militaire

- ⚓ Sensibiliser les élèves aux enjeux actuels.

Sorties en mer et visites des bâtiments de la Marine ou de vieux gréements

- ⚓ Initier les élèves à la vie en mer sur tous types de navire.

Passage du permis côtier

- ⚓ Valoriser le parcours de formation des élèves.

Passage du TOEIC (Test Of English for International Communication)

- ⚓ Permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde d'aujourd'hui.



Madame Lidwine Lamisse-Daviaud Proviser des écoles militaires

«Écoles de la réussite pour nos élèves, ils y acquièrent des valeurs, le goût de l'effort et de la rigueur.

Reconnus dans leur technicité et par leurs compétences, ils sauront

peut-être, demain, en faire profiter les entreprises de la société civile.

Je vous remercie du soutien que vous voudrez bien apporter à l'École de maistrance et l'École des mousses».



En 2009, lors de la réouverture de l'École des mousses l'Amiral Pierre-François Forissier, alors chef d'État-major de la Marine cite l'Amiral Bernard Louzeau, chef d'État-major de la Marine de 1987 à 1990 : «un ancien mousse se reconnaît longtemps même après sa sortie de l'École, à son sens du service, son esprit de discipline, sa conscience professionnelle et son adaptation à la mer».

ÉCOLE DES MOUSSES



La nouvelle École des mousses a ouvert en 2009 avec de nouvelles ambitions : redonner confiance à des jeunes ayant un véritable potentiel, les former pour qu'ils deviennent des marins professionnels, et offrir aux meilleurs d'entre eux de réelles perspectives de carrière (ex : «e-bac» pro avec le lycée professionnel maritime de Saint-Malo).



Les mousses « nouvelle formule » :

- ⚓ Entre 160 et 180 élèves recrutés chaque année, âgés de 16 à 17 ans, d'un niveau 3ème ou 2nde, souvent en rupture avec le système scolaire.
- ⚓ 10 mois de formation, basés sur trois axes : une formation maritime, une formation militaire et un renforcement du niveau scolaire.
- ⚓ 6 domaines de spécialisation professionnelle, selon les aptitudes et les aspirations de chacun.



Les projets liés à l'École des mousses :

Les embarquements sur les vieux gréements

- ⚓ Apprentissage des bases de la navigation traditionnelle.

Fruits du mécénat, Atout-Chance et Feu Follet, les nouveaux voiliers-écoles

- ⚓ Développer le sens marin des élèves.

L'Armada de l'Espoir

- ⚓ Rassemblement de jeunes de divers horizons à bord de vieux gréements (prix Armée-Jeunesse en 2011).

Le Défi des mousses

- ⚓ Compétition de yole de mer (avec le Yole Club Brest Iroise).

Le Record SNSM

- ⚓ Participation du voilier-école Atout-Chance et d'un équipage de 6 mousses à la régata.

Le parrainage de promotion par une personnalité du monde maritime



2009
Bernard Giraudeau



2010
Erik Orsenna



2011
Jacqueline Tabarly



2012
Jacques Perrin



2013
Amiral Pierre-François Forissier



2014
Charles Gladen

